

NAO : LE MÉPRIS COMME SEULE RÉPONSE !

OPH, COOP HLM, ESH : NOS SALAIRES NE SONT PAS DES VARIABLES D'AJUSTEMENT

Alors que l'inflation a grignoté nos vies ces deux dernières années, que le coût du logement, de l'énergie et de l'alimentation explose, les employeurs du logement social ont choisi leur camp : celui de la stagnation salariale et du **dumping social**.



OPH & COOP HLM : L'INSULTE DES "2 EUROS"

La direction affiche une mesquinerie sans limite. Comment qualifier autrement une proposition qui revient sur les engagements du 9 décembre, en abaissant le premier niveau de 1,4 % à 1,3 % ? **Le résultat ? 2 euros de différence. Une provocation !**

- **Un décrochage réel** : Seulement **1,49 % d'augmentation en 2 ans**, alors que l'inflation cumulée est bien supérieure (+2,9%).
- **Un paradoxe absurde** : Toutes les études RH confirment que le frein n°1 à l'embauche est le bas niveau des salaires. Les employeurs se plaignent de ne pas trouver de personnel, mais refusent de payer le prix du travail !
- **Calculs d'apothicaire** : Les réductions Fillon se calculent désormais sur les minimas conventionnels. Les employeurs ont tout intérêt à les augmenter pour optimiser leurs charges, mais ils préfèrent bloquer par idéologie.
- **Classification fantôme** : La nouvelle classification dans les OPH n'a été qu'un tour de passe-passe avec un impact dérisoire sur la masse salariale.

Proposition des employeurs validées par la CFDT et FO

Classe	Niveaux	Salaires Mini au 01/01/2024	Salaires Mini au 01/01/2025	Salaires Mini au 01/01/2026	Ecarts sur 2 ans	Augmentation
1	6-7-8-9	1 800,00 €	1 801,80 €	1 825,22 €	25,22 €	1,40%
2	10-11-12-13	1 863,00 €	1 866,55 €	1 890,82 €	27,82 €	1,49%
3	14-15-16-17	1 928,21 €	1 931,88 €	1 956,99 €	28,79 €	1,49%
4	18-19-20	2 024,62 €	2 028,48 €	2 054,85 €	30,23 €	1,49%
5	21-22-23	2 146,09 €	2 150,18 €	2 178,13 €	32,04 €	1,49%
6	24-25-26	2 274,86 €	2 279,19 €	2 308,82 €	33,96 €	1,49%
7	27-28-29	2 411,35 €	2 415,94 €	2 447,35 €	36,00 €	1,49%
8	30-31-32	2 652,48 €	2 657,53 €	2 692,08 €	39,60 €	1,49%
9	33-34-35	2 970,78 €	2 976,44 €	3 015,13 €	44,35 €	1,49%
10	36-37-38	3 327,28 €	3 333,62 €	3 376,96 €	49,68 €	1,49%
11	39-40-41	3 826,37 €	3 833,66 €	3 883,50 €	57,13 €	1,49%
12	42-43-44	4 400,32 €	4 408,71 €	4 466,02 €	65,70 €	1,49%
13	45-46-47-48	5 280,39 €	5 290,45 €	5 359,23 €	78,84 €	1,49%

SMIC au 01/01/2026 : 1 823,03 €



LES SALARIÉS NE SONT PAS UNE DÉPENSE,
CE SONT EUX QUI METTENT EN ŒUVRE LE DROIT AU LOGEMENT POUR TOUS À UN PRIX ABORDABLE



la cgt
NAO 2026 : DES SALAIRES DIGNES, DU RESPECT, DU PROGRÈS SOCIAL !

- SMIC À 2 000 €
- +5 % D'AUGMENTATION GÉNÉRALE
- PRIME DE 2 000 €
- SEMAINE DE 32 H
- ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES
- PRIME TRANSPORT À 75 %

PROPOSITIONS CGT – NAO 2026
POUR LE POUVOIR D'ACHAT, LA JUSTICE SOCIALE ET LA DIGNITÉ AU TRAVAIL

LOGEMENT SOCIAL

SALARIÉS & LOCATAIRES : MÊME COMBAT

CE SONT NOS LOYERS qui font fonctionner les organismes HLM

CE SONT NOS MÉTIERS qui font vivre le logement social au quotidien

- ✗ Flambée des loyers
- ✗ Pression sur les salariés
- ✗ Baisse du pouvoir d'achat

ÇA SUFFIT !

NOUS EXIGONS

- ✓ Des loyers accessibles
- ✓ Des conditions de travail dignes
- ✓ Du respect et de la reconnaissance
- ✓ Un logement social au service de l'intérêt général

LE LOGEMENT SOCIAL PAS SUR LE DOS DES LOCATAIRES PAS AU DÉTRIMENT DES SALARIÉS



ENSEMBLE, ON SE FAIT RESPECTER
CGT - LOGEMENT SOCIAL
Solidarité • Justice sociale • Dignité

ESH : LA POLITIQUE DES "PETITS PAS" ET LA TRAHISON SYNDICALE

Dans les ESH, le constat est tout aussi amer. Alors qu'un véritable rapport de force s'installait pour une revalorisation historique, la majorité des organisations syndicales (**UNSA, CFDT, CFE-CGC, CFTC**) a préféré signer un accord de "clopinettes", brisant l'unité au moment où les employeurs allaient céder.

La réalité de l'accord signé :

- Une prime de vacances qui ne gagne que **70 € par an** (soit moins de 6 € par mois !).
- Des augmentations de **1,5 % ou 1,6 %** pour les catégories intermédiaires, bien loin des besoins réels.
- Un groupe 5 (premier niveau cadre) qui continue de s'enfoncer par rapport aux niveaux supérieurs.

Nous revendiquons :

- Une indexation réelle des salaires sur l'inflation.
- Une prime de vacances digne de ce nom (950 € minimum).
- Une grille de classification qui reconnaît enfin les compétences et l'expérience.

MOINS DE CHARGES POUR EUX, TOUJOURS MOINS POUR NOUS !

L'argument de la santé financière ne tient plus. Avec la baisse de la **RLS** (Réduction de Loyer de Solidarité) et celle du taux du **Livret A**, de l'indice de la construction,... les bailleurs retrouvent des marges de manœuvre financières. **Où va cet argent ? Pas dans la poche de ceux qui font tourner les organismes !**

Rejoins la C.G.T.

Contact – courriel : cgt.logement@free.fr

Blog du collectif logement : <http://cgt.logement.over-blog.com>

C.G.T. Services Publics <https://www.cgtservicespublics.fr/>

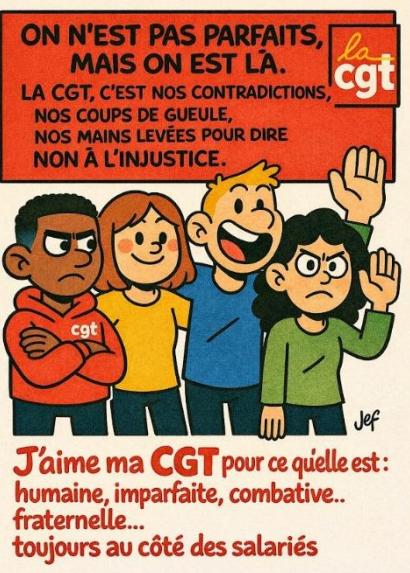
Accord NAO ESH signé par
l'**UNSA, CFDT, CFE-CGC, CFTC**

G1	3,2%
G2 et G3	1,6%
G4	2%
G5	1,5%
G6	3,8%
G7 et G8	1,8%
G9	2,9%

Revalorisation
salaire
minimum

+ **70 € pour la prime de vacance qui passe à 900 € annuel.**

(Ajustement du fait du blocage à 830 € depuis de nombreuses années)



POURQUOI SE SYNDIQUER À la cgt

SE DÉFENDRE

Seul, on ne peut rien face au patron.

ÊTRE INFORMÉ

Connaitre ses droits, c'est pouvoir les faire respecter

NE PLUS ÊTRE ISOLÉ

Solidaires, nous sommes plus forts

AGIR COLLECTIVEMENT

Ensemble, obtenir des garanties sociales et des augmentations de salaire

SE SYNDIQUER, C'EST NOUS RENFORCER !

LA CGT UN SYNDICAT À L'ÉCOUTE DES SALARIÉS, REVENDICATIVE, DÉMOCRATIQUE, SOLIDAIRE, EFFICACE,..

